

RAPPORT DU PRÉSIDENT

11^e rapport annuel

Le 31 décembre 2009, la Caisse d'économie Strathcona a terminé sa neuvième année complète. Au cours de ces neuf années, l'actif de notre caisse est passé de 26 671 000 \$ à 43 657 673 \$.

Du côté financier, l'actif de la Caisse d'économie Strathcona a connu en 2009 une augmentation de 7,7 % soit 3 118 582 \$. Nos excédents cumulés après impôts s'élevaient à 200 032 \$ et un montant de 83 929 \$ sera affecté à la réserve générale, portant le montant de cette dernière à 2 857 508 \$.

C'est à ce moment de mon rapport annuel que j'ai habituellement le plaisir d'annoncer que le conseil d'administration a décidé encore une fois de recommander à cette assemblée générale de soumettre une motion l'autorisant à ristourner à ses membres le maximum permis. Ce montant n'est jamais égal à la totalité des excédents cumulés. Chaque année, un certain pourcentage de nos excédents doit être affecté à notre réserve générale, ne laissant que le surplus à ristourner par l'AGA.

La possibilité de verser une ristourne dépend chaque année de ce que l'on appelle le « ratio de capitalisation ». Il s'agit d'un calcul complexe qui dépend non seulement du montant de notre actif mais aussi de l'utilisation qui en est faite. C'est ainsi que les dépôts à terme n'ont pas le même coefficient dans le calcul du ratio de capitalisation que les prêts hypothécaires, par exemple.

L'année dernière (2008), pour la première fois de son histoire, la Caisse d'économie Strathcona n'a pu verser aucune ristourne. (Au cours des cinq années antérieures, nous avons été en mesure de ristourner plus d'un million de dollars à nos membres.) La cause en était la crise économique mondiale qui a touché toutes les institutions financières. Comme je l'ai souligné dans mon rapport de l'année dernière, nous avons réalisé des excédents en 2008, ainsi que nous l'avons fait depuis la création de notre caisse, tout en conservant le montant stipulé dans notre réserve. En fait, notre caisse a bien performé en 2008. Cependant, comme toutes les autres caisses d'économie affiliées au Mouvement Desjardins, nous avons été obligés d'absorber un certain pourcentage des pertes subies par le portefeuille d'investissements Desjardins. Plutôt que de ristourner une somme des plus modestes, l'AGA a voté de placer ces fonds dans une réserve « spéciale » pour nous permettre d'égaliser dans une certaine mesure les ristournes accordées dans les années à venir. À la fin d'une bonne année, nous pourrions ajouter quelque peu à cette réserve (diminuant de la sorte les ristournes de l'année) et, à la fin d'une année affichant de plus modestes excédents, nous pourrions puiser des fonds dans cette réserve spéciale afin d'augmenter le montant de la ristourne.

Au cours de l'année écoulée, la situation économique s'est grandement améliorée et nous avons été informés en février que nos excédents cumulés s'élevaient à 308 979 \$. Ce qui nous fit penser que le temps des ristournes substantielles était revenu... jusqu'à ce qu'on nous annonce que, de ces excédents, la somme de 190 000 \$ représentait notre part proportionnelle des gains réalisés par le portefeuille d'investissements Desjardins au cours de l'année dernière. De toute évidence, le portefeuille d'investissements Desjardins a connu de bien meilleurs résultats qu'en 2008. Mais nous avons appris en même temps que nous ne pouvions pas ristourner ces excédents, qui devaient plutôt être déposés dans la réserve. Il semble donc que de mauvais résultats du portefeuille d'investissements Desjardins limitent sévèrement notre possibilité de verser des ristournes à nos membres, et qu'inversement, lorsque le portefeuille d'investissements réalise des gains, ces derniers ne peuvent pas être utilisés pour verser des ristournes. Après avoir soustrait ces 190 000 \$ de nos excédents globaux de 308 979 \$, puis 50 000 \$ d'impôts et 38 500 \$ pour « acheter » un ratio de capitalisation de 0,1 qui nous permet d'atteindre le ratio magique de 65,5 en dessous duquel il ne nous est pas permis de verser des ristournes, et enfin après avoir soustrait 5 300 \$ pour augmenter la réserve de stabilisation (nouvelle réserve créée après le krach des marchés financiers), ainsi que quelques petits montants (tels que l'intérêt versé aux membres qui détiennent des parts permanentes), il ne nous restait plus que la somme négligeable de 15 618 \$ à ristourner.

En conséquence, et à son grand regret, le conseil d'administration recommande que cette ristourne potentielle soit affectée à la « réserve spéciale » créée l'année dernière, plutôt que de distribuer aux membres un montant aussi insignifiant.

Jusqu'à très récemment, la Caisse d'économie Strathcona a toujours réussi non seulement à offrir des services financiers à des taux parmi les meilleurs sur le marché, mais aussi à distribuer chaque année des ristournes substantielles. Au cours des dernières années, les obstacles placés sur notre chemin se sont multipliés en grande partie à cause de la politique de Desjardins sur le calcul du ratio de capitalisation qui décide de ce que nous pouvons ou ne pouvons pas ristourner. Ce ratio est calculé de telle façon que tous les dollars excédentaires ne sont pas équivalents. Le but de Desjardins est de tirer le plus grand profit possible de toutes les opérations, ce qui veut dire que la marge doit être aussi large que possible (verser l'intérêt le plus bas possible sur tous les instruments financiers et imposer le taux d'intérêt le plus élevé possible sur les prêts personnels et hypothécaires et les marges de crédit, sans compter les frais d'administration qui, selon Desjardins, devraient s'aligner sur ceux des banques conventionnelles.

Desjardins maintient que, si nous adoptons leur approche, nous serons à même de verser des ristournes plus importantes chaque année. Ce qui est vrai, mais seulement parce que Desjardins a introduit des contraintes visant à assurer un tel résultat. Notre conseil d'administration a toujours adopté une approche radicalement différente. Nous sommes convaincus qu'il est grandement préférable d'offrir à nos membres les meilleures conditions possibles tous les jours et sur chaque transaction.

De la sorte, nos membres réalisent leurs économies chaque jour, sans avoir à attendre la fin de l'année pour obtenir une ristourne. Nous croyons fermement que les taux d'intérêt que nous offrons constituent le facteur décisif lorsqu'il s'agit de recruter de nouveaux membres et de conserver ceux que nous avons. En outre, si nous imposons des frais sur chaque transaction et attendons la fin de l'année pour verser des ristournes, il nous est impossible de retourner à nos membres tous les excédents que nous avons réalisés sur leur dos. Nous devons payer des impôts sur ces excédents, dont une partie doit être assignée à différentes réserves. Et après tout cela, seul un certain pourcentage de la somme restante peut être versé en ristournes, et ce seulement si nous atteignons le ratio de capitalisation.

En envisageant l'avenir, nous devons être conscients de la situation à laquelle nous devons faire face – il nous sera de plus en plus difficile de continuer d'offrir les meilleurs services aux plus bas taux possibles, tout en distribuant chaque année des ristournes importantes. Desjardins a changé les règles du jeu, de sorte que l'augmentation des ristournes ne peut se faire qu'aux dépens de taux d'intérêt plus faibles et de services réduits, et vice versa. Dans l'avenir, le conseil d'administration devra décider quelle ligne de conduite servira au mieux l'intérêt de ses membres, mais je pense qu'il est exact de dire que le présent conseil préfère offrir aux membres de la caisse les meilleures conditions possibles chaque jour et sur chaque transaction, même si cela se traduit par des ristournes moins importantes en fin d'année.

Une des mesures qui nous aideront à offrir d'excellents services et des ristournes potentielles décentes consiste à réduire au maximum nos frais d'exploitation. L'année dernière a vu le dernier bulletin de liaison de la CES imprimé et expédié par la poste à nos membres. Chaque bulletin nous coûtait plusieurs milliers de dollars en frais d'imprimerie et d'expédition. Dorénavant, toutes les informations (taux d'intérêt, promotions, nouvelles, horaire d'ouverture, vacances, AGA, etc.) seront disponibles sur notre site Internet : <http://www.strathconacu.com/>. En outre, nous demandons à nos membres de bien vouloir nous donner leur adresse électronique afin de leur faire parvenir sans délai toute information importante. Vous pouvez simplement nous envoyer un courriel ou donner votre adresse au personnel de votre succursale. Nous nous engageons à ne vous adresser de courriels qu'en cas de questions importantes et urgentes. Notre site Internet est constamment remis à jour, grâce au dévouement de notre administrateur de site, Lou Borrelli.

L'année dernière nous avons également introduit des frais d'administration de 2,50 \$ pour nos membres qui atteignent l'âge d'or, dont ils étaient dispensés jusqu'alors. C'est une décision que les membres du conseil d'administration n'ont adoptée qu'à regret, mais le fait est que, vu l'augmentation du nombre de nos aînés, cette exemption coûtait chaque mois plusieurs milliers de dollars à la caisse. Et nos frais forfaitaires mensuels de 2,50 \$ sont les plus bas sur le marché, si l'on considère qu'ils couvrent un nombre illimité de transactions. De plus, les frais réels encourus par la caisse sur les transactions s'élèvent à beaucoup plus que 2,50 \$ par membre. Ce coût réel largement subventionné réduit nos revenus d'exploitation, rendant toute ristourne encore plus problématique.

Nous nous efforçons sans répit de rentabiliser le fonctionnement de nos succursales. Nous désirons définir plus précisément la tâche de chaque employée et employé, de façon à rendre leur journée de travail plus productive en leur permettant d'offrir un service encore plus efficace. Nous examinons également une réorganisation plus ergonomique de l'espace physique dont nous disposons.

Les changements que nous avons introduits cette année diminuent nos coûts et pourraient nous mettre en mesure de réaliser l'impossible – offrir les meilleurs taux possibles et une ristourne appréciable, tout en conservant le plus grand nombre possible des caractéristiques qui font de nous une institution coopérative par opposition à une banque conventionnelle. Tout changement s'accompagne inévitablement de remous. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience pendant cette période de changements. Et nous vous prions de nous communiquer toute suggestion ou préoccupation que vous pourriez avoir.

Comme si tout cela ne suffisait pas, Desjardins a introduit au cours de l'année dernière une importante restructuration de ses opérations internes, qui s'est traduite par des changements majeurs dans pratiquement chaque aspect technique de ses opérations, changements qui ont presque tous eu des répercussions sur chaque caisse d'économie. Notre personnel a passé de nombreuses heures supplémentaires à s'adapter à ces nouvelles structures et à mettre en application ces nouvelles procédures.

Un grand nombre de personnes travaillent très fort pour assurer notre succès. Je voudrais remercier tout le personnel pour le travail qu'il fournit sans relâche pour assurer le bon fonctionnement de notre institution. Et tout spécialement, j'aimerais adresser toute ma reconnaissance à Mary Laserra pour son dévouement de tous les instants à la Caisse d'économie Strathcona. Il en va de même des membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance qui donnent un nombre incalculable d'heures pour le bénéfice de tous nos membres. Je voudrais enfin remercier Fernande Remillard pour l'aide inestimable qu'elle nous a fournie. Le travail et le dévouement de chacune de ces personnes sont essentiels à notre succès, et je tiens à ce qu'elles sachent qu'elles en ont toute notre reconnaissance.

David W Oram
Président